

# Devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs Industrie Bâtiment et Commerce (PRAP IBC)

## Formation initiale

### Objectifs de la formation

La formation de formateur prap vise à développer les compétences permettant d'animer un projet de formation-action prap intégré à la démarche prévention de l'entreprise ou de l'établissement, d'informer, de sensibiliser et de former les salariés à la prap.

#### PUBLIC

Toute personne souhaitant former des acteurs PRAP. Ouvert aux personnels d'entreprises ou d'organismes de formation souhaitant former pour leur client ou pour leur propre compte.

#### PRE REQUIS

Les stagiaires devront avoir suivi avec succès une des formation de bases en prévention des risques professionnels du réseau prévention (CNA MTS / INRS / CARSAT / CGSS).

Et l'employeur du futur formateur PRAP devra suivre une journée d'information / formation organisé par les organisme habilités.

#### ENCADREMENT

Un formateur de formateur PRAP encadrera cette formation.

Durée :  
70 heures (3+3+4 jours)  
Répartis sur 3 semaines non consécutifs

Effectif :  
De 4 à 10 participants

Horaires :  
8h30-12h et  
13h-16h30

Lieu :  
Hôtel Batelière  
97233 SCHOELCHER

#### Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs  
Mises en situations pédagogiques  
Apports de connaissances théoriques  
Exercices pratiques en sous groupes

#### Modalités d'évaluation :

Le Certificat de Formateur PRAP IBC sera obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences seront acquis au regard des 3 épreuves de certification prévues.

Contact :  
Guillaume DERULLE  
0696 710 367  
[www.ergodom.fr](http://www.ergodom.fr)

